Nom du produit: **REX FITTY**

Numéro du produit: **127302B**

Informations relatives au produit

Numéro statistique de marchandise:	1901 90 99
Pays de fabrication:	Allemagne
Conditionnement:	25 kg sac en papier
Description:	Mélange prêt à l'emploi pour un pain de marque FITTY avec calcium et magnésium
Dosage:	50 %
Conservation minimale:	9 mois
Conditions de stockage:	garder en lieu frais et sec dans le conditionnement d'origine fermé
Apparence:	poudre beige avex graines de lin, gruau de lupin et graines de tournesol

Informations relatives aux ingrédients

Ingrédients: (en ordre décroissant)	Farine de **blé**, graines de lin, gruau de **lupin**, levain déshydraté (farine de **seigle**, starter de culture), **gluten de blé**, graines de tournesol, germes de **blé**, sel iodé, fibre de pomme, farine de **blé** malté, issues de **blé**, épaississant E 412, dextrose, émulsifiants E 472e, E 471; correcteur d'acidité E 341, épices, carbonate de calcium, agent de traitement de la farine E 300, enzymes

Ce document a été rédigé automatiquement et est valide sans signature originale.

IREKS GmbH, Lichtenfelser Str. 20, 95326 Kulmbach, DEUTSCHLAND | GERMANY, Tel.: +49 9221 706-0, info@ireks.com, www.ireks.com

Données analytiques			
Valeur pH (10 g/200 ml)	4,5 -	5,5	
Acidité	12,0 -	17,0	
Densité apparente	726 -	887	g/l
Eau	7,8 -	10,5	%
Cendres (500 °C)	4,8 -	7,2	%
Protéines (N x 6,25)	15,6 -	23,4	%
Amidon	31,2 -	42,2	%
Matières grasses	8,8 -	10,8	%
Fibres alimentaires	10,9 -	14,7	%

Information nutritionnelle				
100 g contiennent:				
Énergie	1.521	kJ	362	kcal
Matières grasses	9,8	g		
dont				
acides gras saturés	2,2	g		
Glucides	42,1	g		
dont				
sucres	2,8	g		
Fibres alimentaires	12,8	g		
Protéines	19,5	g		
Sel	3,4	g		
Calcium	376,0	mg	47 %	de l'apport quotidien de référence
Magnésium	114,0	mg	30 %	de l'apport quotidien de référence

L'indication des substances nutritives et de la valeur énergétique se base sur les règlements en vigueur dans la CE en tenant en particulier compte du règlement concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires (UE) n° 1169/2011.

Nous certifions que selon les règlements 1829/2003, 1830/2003 de la CE nos produits n'exigent pas de déclaration OGM.

La société IREKS produit conformément aux règles de HACCP et est certifiée selon ISO 9001:2015.

Notre produit et les pâtes qui en sont issues ne sont pas destinés à être consommés crus et doivent toujours être bien chauffés.

À cause de l'enrichissement, il faut toujours indiquer les valeurs nutritives du produit fini.

IREKS GmbH, Lichtenfelser Str. 20, 95326 Kulmbach, DEUTSCHLAND | GERMANY, Tel.: +49 9221 706-0, info@ireks.com, www.ireks.com

Le nom de notre produit fait référence à la santé. Si cette référence est reprise pour le nom du produit fini, il s'agit d'une allégation de santé non spécifique qui doit être accompagnée d'une allégation de santé spécifique pertinente ainsi que d'autres informations obligatoires. Pour des informations détaillées, veuillez demander IREKS IQ.

Nous confirmons par la présente que les emballages que nous utilisons sont contrôlés en ce qui concerne leur conformité à tous les règlements en vigueur (Règlement (CE) 1935/2004, Règlement (CE) 2023/2006; pour les matières plastiques également Règlement (UE) 10/2011).

IREKS GmbH, Lichtenfelser Str. 20, 95326 Kulmbach, DEUTSCHLAND | GERMANY, Tel.: +49 9221 706-0, info@ireks.com, www.ireks.com

Informations relatives aux allergènes

Liste des ingrédients pouvant causer des réactions d'intolérance de type allergique et autres selon l'annexe II du règlement concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires (UE) n° 1169/2011.

+ **Céréales contenant du gluten et produits à base de ces céréales**
 - + **Blé**
 - ° Épeautre
 - ° Blé Khorasan
 - ° Amidonnier
 - + **Seigle**
 - ° Orge
 - ° Avoine
- \- Crustacés et produits à base de crustacés
- ° Oeufs et produits à base d'oeufs
- \- Poissons et produits à base de poissons
- \- Arachides et produits à base d'arachides
- ° Soja et produits à base de soja
- ° Lait et produits à base de lait (y compris le lactose)
- \- Fruits à coque et produits à base de ces fruits
 - \- Amandes
 - \- Noisettes
 - \- Noix
 - \- Noix de cajou
 - \- Noix de pécan
 - \- Noix du Brésil
 - \- Pistaches
 - \- Noix de Macadamia
- \- Céleri et produits à base de céleri
- ° Moutarde et produits à base de moutarde
- \- Graines de sésame et produits à base de graines de sésame (valeur limite interne relative à la déclaration des traces 5 ppm)
- \- Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg
- + **Lupin et produits à base de lupin**
- \- Mollusques et produits à base de mollusques

\+ contenu(e)s selon recette
\- non contenu(e)s selon recette
° des traces ne sont pas à exclure

Les indications sur les valeurs limites internes se réfèrent respectivement à la denrée alimentaire allergène, et ne pas à la teneur en protéines de cette dernière.

IREKS GmbH, Lichtenfelser Str. 20, 95326 Kulmbach, DEUTSCHLAND | GERMANY, Tel.: +49 9221 706-0, info@ireks.com, www.ireks.com